

Bac: Ferrand demande à Blanquer des aménagements pour l'épreuve de français de 1ère

Paris, 7 mai 2021 (AFP) -

Le président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand réclame à Jean-Michel Blanquer d'aménager le bac français en première pour que ne soit retenue que la meilleure note entre celle obtenue à l'issue de l'épreuve et celle du contrôle continu, comme pour la philosophie en terminale.

"Je ne peux que m'étonner avec force, de concert avec de nombreux députés dont le président la commission des affaires culturelles et de l'éducation Bruno Studer (...) que cette possibilité n'ait pas été également offerte aux élèves pour l'épreuve écrite anticipée de français", écrit M. Ferrand dans un courrier en date du 5 mai adressé au ministre de l'Education nationale et dont l'AFP a eu connaissance, vendredi.

"Cette différence de traitement a suscité des réactions d'incompréhension nombreuses et immédiates de la part de nos concitoyens", a observé le président de l'Assemblée nationale.

"Comme vous le savez, les établissements ont pu diversement assurer la présence des élèves en demi-jauge, et les conditions de préparation des examens sont marquées par des inégalités indéniables, bien que parfois inévitables", a-t-il complété.

"Ajouter à celles-ci une différence de traitement entre les élèves de première et de terminale concernant la seule épreuve écrite restante pour les deux niveaux apparaît aujourd'hui de nature à entretenir, voire aviver, un mécontentement nourri par des mois d'incertitude", a exposé M. Ferrand.

La lettre de Richard Ferrand intervient alors que des lycéens sont mobilisés contre la tenue des épreuves et que le ministre a affirmé chercher une solution "bienveillante et pragmatique" sur les aménagements de la session 2021 du baccalauréat.

Elle survient également sur fond de fortes dissensions dans la majorité au sujet d'une proposition de loi sur les langues régionales adoptée par le Parlement mais qui fait l'objet d'une saisine par une soixantaine de députés du Conseil constitutionnel, saisine que les partisans de la loi accusent d'avoir été téléguidée par le cabinet de M.

Blanquer opposé à plusieurs points cruciaux du texte.

reb-grd/vm/mpm

Afp le 07 mai 21 à 20 49.